DEKTON®

COSENTINO®

Garantie Dekton® Façades

LETTRE DE GARANTIE

SILESTONE®
—
DEKTON®
—
SENSA®

LETTRE DE GARANTIE

Lettre de garantie Dekton® pour l'application sur façade

Ce qui est couvert par la Garantie

- Pendant une période de 10 ans, Cosentino Global S.L.U. est tenue de remplacer tout produit défectueux selon les conditions générales stipulées dans le présent document, avec les mêmes caractéristiques (couleur, épaisseur, etc.) que celles du produit que le client a acheté.

- La présente Garantie couvre tout produit DEKTON® by Cosentino® utilisé dans les applications définies dans le champ d'application de la présente Garantie. Il est important que le choix final de la couleur et de la finition soit fait avant de terminer l'achat, car toute modification apportée ultérieurement ne sera pas couverte par la présente Garantie.

- Sur les matériaux fournis avec des trous de perçage, des rainures ou autres modifications mécaniques apportées aux produits Dekton® par Cosentino Global S.L.U, dans ses usines. La qualité des produits est garantie dans les limites standard établies, mais la Garantie ne s'appliquera pas aux opérations mécaniques inadaptées dépassant les limites du matériau, car l'exécution et le calcul de ces opérations relèvent de la responsabilité de l'équipe de gestion technique du projet.

- Les enduits adhésifs non structurels utilisés au niveau des joints entre les dalles Dekton® pour l'application sur façade sont fournis à Cosentino® par un tiers, et par conséquent ne sont couverts par la présente Lettre de garantie.

- La présente Lettre de garantie est dans tous les cas conditionnelle au strict respect par le client des instructions d'utilisation et d'entretien figurant dans la Lettre de garantie DEKTON® pour une application sur façade par Cosentino®, comme détaillé dans la documentation technique disponible auprès de Cosentino® au moment de l'installation de la façade.

Ce qui n'est pas couvert par la Garantie

- Tout type de dommage causé, directement ou indirectement, par toute activité, tout travail ou toute intervention de tiers externes à Cosentino Global S.L.U., comme les problèmes causés par une finition ou une préparation incorrecte du projet, des méthodes d'installation inappropriées, ou toute autre modification ou manipulation du produit original DEKTON® by Cosentino®.

- Les dommages résultant d'une utilisation inappropriée, notamment (i) l'utilisation du produit d'une manière qui n'est pas conforme aux normes techniques ou de sécurité applicables, (ii) le non-respect des instructions figurant dans la documentation technique fournie par Cosentino® au moment de l'installation de la façade.

- Les catastrophes naturelles, les dommages causés par l'interaction avec d'autres produits ou toute autre cause indépendante du contrôle de Cosentino Global S.L.U.

- Les éventuels dommages, pertes ou coûts imprévus ou consécutifs, autres que le coût du produit lui-même, notamment les dommages causés à d'autres produits, installations ou réparations additionnels ou complémentaires aux travaux de plomberie, d'électricité ou de construction qui pourraient être nécessaires pour réparer ou restaurer le produit DEKTON®

by Cosentino® couvert par la présente Garantie sont expressément exclus de cette dernière et sont la responsabilité exclusive du client.

- De même, tous les éventuels dommages qui pourraient survenir à la suite de l'apparition du défaut couvert, y compris ceux survenus pendant la soumission et le traitement de la réclamation, ainsi que pendant toute la période requise pour remplacer le produit, sont expressément exclus de la présente Garantie. Cette exclusion s'étend, sans s'y limiter, à tout dommage, y compris la perte de revenus, pouvant être causé aux activités commerciales, industrielles, professionnelles ou simplement résidentielles du consommateur ou de l'acheteur du produit, ou de tout tiers.

- Les dommages pouvant résulter de lacunes ou d'omissions dans le projet technique qui a servi de base aux travaux de construction impliquant des produits DEKTON® by Cosentino®.

- En outre, les différences entre les échantillons ou les photographies de tout produit DEKTON® by Cosentino® et les produits réels achetés sont également exclues. De plus, les taches produites par les composants du matériau lui-même et les défauts résultant de son polissage sont également exclus, puisque Cosentino Global S.L.U. ne vend en aucun cas des produits présentant de tels défauts, pour quelque raison que ce soit.

- La présente Garantie ne sera pas valide en cas de réparation et/ou de manipulation effectuée sur le produit sans vérification en bonne et due forme par Cosentino Global S.L.U.

Que fera Cosentino Global S.L.U. si un produit Dekton® est défectueux

Dans l'éventualité où un produit DEKTON® by Cosentino® serait défectueux, conformément aux conditions de la présente Garantie, Cosentino Global S.L.U. effectuera les vérifications appropriées et procédera au remplacement dudit produit par un autre présentant des caractéristiques (couleur, épaisseur, etc.) identiques à celles du produit acheté par le client, sauf si cela est impossible en raison de l'arrêt de la fabrication du produit en question, auquel cas il sera remplacé par le produit le plus similaire.

Comment déposer une réclamation

Si vous pensez que l'un des produits couverts par la présente Garantie est défectueux et souhaitez déposer une réclamation en vertu de la présente Garantie, vous devez contacter votre point de vente ou consulter le site Web de votre pays sur lequel vous trouverez les coordonnées du Service client :

Cosentino North America
355 Alhambra Circle, Suite 1000 Miami FL 33134 Phone: (866) 268-6837
Fax: (877) 532-6394
www.cosentino.com

COSENTINO®

COSENTINO GLOBAL S.L.U.
Crta. Baza a Huércal-Overa, km. 59
04850 Cantoria – Almería, Espagne
Tél. : +34 950 444 175
info@cosentino.com / www.cosentino.com

Rev. 01- 05/2022